CHECK-LIST GRATUITE · APRÈS 50 ANS

Déménager dans plus petit après 60 ans : décider, trier, partir sans se faire piéger

Les actions du guide, à cocher au fur et à mesure. Les explications, les délais et les lettres prêtes à adapter sont dans le guide complet.

Partie 1. Rester ou partir

Les questions à vous poser

- [ ] Les escaliers, le jardin ou le ménage me fatiguent-ils déjà ?
- [ ] Combien me coûte la maison par an, tout compris ?
- [ ] Puis-je faire mes courses et voir un médecin sans voiture ?
- [ ] Qui puis-je appeler en cas de problème, et à quelle distance ?
- [ ] Est-ce moi qui veux partir, ou les autres qui le veulent pour moi ?

Partie 2. Où aller, et pour quel budget

Le logement social

- [ ] Le déménagement à hauteur d'au moins **1 000 €**, avec l'entreprise qu'il choisit. Si vous refusez cette prestation, au moins **400 €**
- [ ] Les frais de transfert des abonnements, sur justificatifs
- [ ] Un dépôt de garantie au plus égal à l'ancien

Partie 4. Vous êtes locataire : partir dans les règles

L'état des lieux

- [ ] Je compare avec l'état des lieux d'entrée

- [ ] Je prends des photos datées (bon sens)
- [ ] Je ne signe pas sans écrire mes désaccords
- [ ] **Je donne ma nouvelle adresse et mon RIB**

Partie 5. Trier une vie d'affaires

Attention aux acheteurs d'or

- [ ] Contrat écrit : objets, poids, pureté, prix
- [ ] Pesée devant vous
- [ ] **Chèque barré ou virement : les espèces sont interdites**
- [ ] Droit de changer d'avis : 48 heures d'après la répression des fraudes

Partie 6. Choisir le déménageur et se protéger

Vérifier et comparer

- [ ] Date, adresses, distance, volume du mobilier
- [ ] Qui emballe, qui démonte et remonte (l'emballage est en général une option payante)
- [ ] Comment faire une réserve en cas de perte ou de casse
- [ ] Prix toutes taxes comprises, avec la mention que **ce prix est définitif**

Les aides au déménagement

- [ ] **Ma caisse de retraite,** de base et complémentaire : certaines aident à financer un déménagement. L'Assurance retraite le cite parmi les motifs de secours, en cas de difficulté soudaine
- [ ] **Ma mairie ou mon département,** dont le fonds de solidarité pour le logement
- [ ] **Si je touche la PCH** (prestation de compensation du handicap), pour un logement accessible
- [ ] **En HLM après 65 ans :** l'aide à la mobilité (partie 2)

Partie 7. Après le déménagement

La liste complète

- [ ] **Carte grise : 1 mois,** sur internet ou chez un professionnel habilité. Amende : 135 €
- [ ] **Assurance habitation :** prévenir au plus tard 15 jours après le départ, par lettre recommandée. Le contrat est transféré ou résilié
- [ ] Impôts, assurance maladie, mutuelle
- [ ] Caisses de retraite, de base et complémentaire
- [ ] Caf ou MSA, et voir si j'ai droit à une aide au logement si je loue
- [ ] Département, si je touche l'APA (à demander avant de partir)
- [ ] Banque, assurance auto, assurance-vie
- [ ] Électricité, gaz : relever les compteurs le jour même
- [ ] Eau, téléphone, internet, téléassistance, aide à domicile
- [ ] Mairie : listes électorales, ordures ménagères
- [ ] Cimetière, si j'ai une concession. Syndic, si je garde un lot
- [ ] Préfecture du nouveau département, si je détiens une arme à déclarer

Le guide complet

Déménager dans plus petit après 60 ans : décider, trier, partir sans se faire piéger : 22 pages, en PDF et en EPUB, 7,90 €.

Chaque étape y est expliquée, avec ses délais, les sources officielles et des lettres prêtes à adapter.

https://lesguidesuniques.com/fr/apres-50-ans/demenager-plus-petit/

Auteur : Yvan (micro-entreprise, Bastia). Mis à jour le 31 octobre 2026. Ce guide ne remplace pas un avocat ou un conseiller.